

MÉMO TRI du Pays de Douarnenez

MEMO DIVESKAÑ-Bro Douarnenez



Retrouvez le guide complet pour bien trier vos déchets, ainsi que les modalités, les jours de collecte, l'emplacement des colonnes et des composteurs collectifs sur notre site Internet : www.douarnenez-communaute.fr, rubrique déchets

1 JE TRIE mes PAPIERS et EMBALLAGES

À déposer en vrac, non imbriqués et bien vidés (inutile de les rincer), dans les colonnes ou les sacs jaunes. Les gros cartons et les objets en plastique qui ne sont pas des emballages doivent être déposés en déchèterie.



Emballages métalliques, pots et barquettes en plastique, sachets alimentaires, journaux, magazines, enveloppes, sacs plastiques, barquettes en polystyrène, briques alimentaires, canettes, boîtes en carton, bouteilles et flacons, ...

2 JE TRIE mon VERRE

Déposez votre verre dans les points d'apport volontaire, entre 7h et 22h pour garantir la tranquillité de vos voisins.

Vos emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux, flacons, etc.), SANS LES BOUCHONS ET COUVERCLES (à déposer dans le sac ou la colonne jaune), doivent être vidés.

2



Pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre.

▶ La vaisselle et le vitrage doivent être jetés dans le sac noir ou en déchèterie.

3 JE COMPOSTE mes BIODÉCHETS

Attention, ne mettez pas toute votre tonte de pelouse au risque de m'asphyxier !

COMPOSTAGE



Coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé, épluchures de tous les fruits et légumes, riz, pâtes, pain, essuie-tout et son rouleau, boîtes à œufs en carton, feuilles mortes, ...

▶ Retrouvez le guide complet pour réussir son compost sur www.douarnenez-communaute.fr, rubrique déchets. Douarnenez Communauté vend des composteurs de 300 litres, accompagnés d'un bioseau, d'un aérateur et d'un guide pratique.

4 JE JETTE le reste

Une fois votre tri effectué (verre, papiers et emballages, biodéchets), déposez vos déchets restants dans votre sac noir.

4

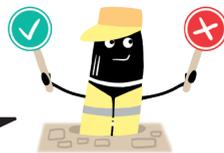


⚠ Les déchets médicaux, les déchets toxiques (peintures, solvants...), les piles et les appareils électriques ou électroniques sont interdits dans le sac noir.

Brosses à dents, essuie-tout et mouchoirs, rasoirs, stylos, couches, lingettes, protections hygiéniques, assiettes et verres cassés, mégots, cotons et cotons-tiges.

Mes déchèteries communautaires

Retrouvez la liste des déchets acceptés et refusés sur notre site Internet : www.douarnenez-communaute.fr, rubrique **déchets**. Avant de déposer vos objets en déchèterie, pensez à leur donner une seconde vie en essayant de les réparer, de les vendre d'occasion ou de les donner. Un local de réemploi est à votre disposition dans vos déchèteries.



Conditions d'accès :

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Seuls les habitants de Douarnenez, Kerlaz, Le Juch, Pouldergat et Poullan-sur-Mer peuvent accéder aux déchèteries du territoire à l'aide de leur badge d'accès.

Pour recevoir votre badge, contactez l'accueil de Douarnenez Communauté au 02 98 74 48 50.

L'arrivée en déchèterie doit se faire, au plus tard, 10 minutes avant les horaires de fermeture.



Déchèterie de Lannugat

Parc d'activités de Lannugat Nord à Douarnenez

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50.

Fermée les dimanches et jours fériés

Tél : 02 98 74 64 19

Déchèterie de Lestrivin

Route de Douarnenez à Poullan-sur-Mer

Ouverte le lundi après-midi de 14h à 17h50
et du mardi au samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50.

Fermée les dimanches et jours fériés.

Tél : 02 98 74 53 96

Douarnenez Communauté - Douarnenez Kumuniezh
75 rue Ar Vêret - 75 straed Ar Vered
CS60007
29177 Douarnenez Cedex
02 98 74 48 50
accueil@douarnenez-communaute.fr
www.douarnenez-communaute.fr



Des questions sur vos déchets ?
Nous vous guidons tout au long de l'année !



En cas de doute,
téléchargez l'application
Guide du tri



Crédits : Douarnenez Communauté - 2024
Graphisme & illustrations : Berthe * berthe60@yahoo.fr
Ne pas jeter sur la voie publique.